

## Objectifs Opérationnels

- ✓ Conduire un chantier mobile ou itinérant en s'assurant de l'application correcte des mesures de sécurité.

### Prérequis

Être formé TES M et habilité à la TES M depuis plus de 12 mois pour les annonceurs  
Être habilité ASP SR depuis plus de 12 mois pour les ASP

### Public

Opérateur de Sécurité et Opérateur de Sécurité confirmé  
Participants : 3 mini / 6 maxi

### Durée

14 heures soit 2 jours

### Lieu

Salle extérieure (client)  
Chantier ferroviaire avec ligne courbe (client)

### Méthodes d'apprentissage

Alternance de théorie et mise en pratique  
60 % de mise en pratique

### Evaluations

Evaluation théorique et pratique de fin de formation

### Attestation / Habilitation

Attestation de formation « Annonceur sentinelle / Agent Sécurité du Personnel complément chantier mobile et itinérant »

**Cette formation ne peut à elle seule mener à une habilitation**

### Contact :

Pour toute question relative aux conditions d'accès et tarifaire, nous contacter à l'adresse suivante :  
[sferis.formation@sferis.fr](mailto:sferis.formation@sferis.fr)

## Contenu de la formation :

### Environnement de travail :

- ✓ La définition d'un chantier mobile itinérant
- ✓ La définition d'un chantier itinérant
- ✓ Les régimes d'exploitation
- ✓ Les acteurs et leurs rôles
- ✓ La perception des distances

### Les distances entre les poteaux caténares :

- ✓ Les distances entre les poteaux caténares
- ✓ Les points remarquables (courbes, ouvrages d'arts ...)
- ✓ Les points hectométriques
- ✓ La perception des distances, effet trompe l'œil
- ✓ La prise de marge quand c'est possible
- ✓ Le régime d'exploitation
- ✓ La vitesse de circulation
- ✓ Les référentiels ...

### Les agrès, matériel et documents :

- ✓ Le carquois
- ✓ Le gilet blanc
- ✓ Les radios ...
- ✓ Les chantiers sous décret 92 et sous décret 94
- ✓ La qualité des communications radio

### Le Stop and Go :

- ✓ Le dire non quand les conditions de sécurité ne sont pas réunies
- ✓ La reprise quand les conditions sont réunies

### Les aléas :

- ✓ Les effets trompe l'œil
- ✓ L'appréhension des distances
- ✓ Les agrès

### Les bonnes pratiques SFERIS :

- ✓ La reconnaissance du chantier (y compris avec des applications de géolocalisation ferroviaires) pour mieux dimensionner l'effectif nécessaire pour la prestation
- ✓ L'arrêt à chaque poteau caténaire pour annoncer que l'on se déplace
- ✓ La visibilité systématique du POA par l'ASP (hors utilisation du DAPR)
- ✓ Le passage en chantier itinérant lorsque le chantier mobile est complexe (ex : suite de courbes...)
- ✓ L'arrêt chantier si les conditions nécessaires à la sécurité du chantier ne sont plus réunies

## Evaluations théoriques et pratiques de fin de formation

[WWW.SFERIS.FR](http://WWW.SFERIS.FR)